



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-
LAROCHÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 5 OCTOBRE 2021 À 17 H**

Personne(s) présente(s) :

Guy Gilbert, Président
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1
Alice Dignard, Conseillère - District no 2
Katy Duclos, Conseillère - District no 5
Lorne Trudel, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Michel Beaulieu, Maire
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Guy Gilbert, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Aucun

3. Direction générale

- 3.1 Présentation et adoption - Règlement général 717-01 - Règlement modifiant le Règlement numéro 717 relatif à la gestion des réseaux municipaux

4. Travaux publics

- 4.1 Aucun

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Aucun

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Varia

- 8.1 Aucun

9. Période de questions

- 9.1 Période de questions

10. Levée de l'assemblée



1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 17 h 09.

283-2021

1.3 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

284-2021

3.1 Présentation et adoption - Règlement général 717-01 - Règlement modifiant le Règlement numéro 717 relatif à la gestion des réseaux municipaux

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 717-01 Règlement modifiant le Règlement numéro 717 relatif à la gestion des réseaux municipaux.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9.1 Période de questions

À 17 h 14, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :
Aucune

Fin de la période de questions à 17 h 14.

10. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 17 h 14.

Guy Gilbert, maire suppléant

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier